

**L'hon. Lionel Chevrier (Laurier):** Monsieur l'Orateur, en attendant l'arrivée du messenger vous me permettez peut-être de me conformer à la coutume suivie à la Chambre depuis quelques années. Il appartient à l'opposition d'exprimer à qui de droit ses remerciements pour la façon dont les travaux de la Chambre ont été dirigés au cours de la session. J'aimerais donc, au nom de l'opposition, vous exprimer, monsieur l'Orateur, nos remerciements pour la façon dont vous avez accepté nos points de vue. Bien que nous n'ayons pas toujours accepté vos décisions, et bien qu'il nous soit arrivé d'éprouver, de ce côté-ci de la Chambre, le sentiment que ces décisions n'étaient pas conformes à nos vues, je manquerais néanmoins à mon devoir si je ne prenais soin de dire que, puisque vous représentez parmi nous l'autorité constituée, nous avons toujours respecté vos jugements et vos décisions, comme cela ne manquera pas d'être le cas à l'avenir.

Je voudrais aussi exprimer ma reconnaissance envers le leader de la Chambre pour la façon dont j'ai pu m'entendre avec lui au cours de la session. Je le fais d'autant plus sincèrement que le leader de la Chambre, devenu secrétaire d'État aux Affaires extérieures, sera sans doute appelé à des devoirs et à des fonctions plus élevés. Il ne pourra sans doute pas conserver son poste de leader à la prochaine session, et je tiens donc à ce qu'il sache que j'ai, pour ma part, éprouvé le plus grand plaisir à collaborer avec lui au cours de la session. Je voudrais aussi exprimer l'espoir qu'il soit possible au premier ministre de le remplacer par quelqu'un avec qui moi-même et ceux d'entre nous qui siègent de ce côté-ci de la Chambre pourrions collaborer de façon à assurer la bonne marche de nos travaux.

J'adresse aussi un mot de remerciement au ministre du Commerce, leader suppléant, pour la façon dont il a organisé nos délibérations dans les quelques derniers jours en l'absence du secrétaire d'État aux Affaires extérieures. Ce qui s'est passé ici depuis quelques jours montre bien que, lorsque nous, de la Chambre des communes, à quelque parti que nous appartenions, avons une fois décidé de nous mettre d'accord sur quelque chose, il nous est possible de nous tenir aux termes de cet accord. C'est un hommage à rendre à tous et chacun d'entre nous que de reconnaître que l'accord que nous avions conclu a été effectivement respecté et que nos travaux ont pu se faire avec efficacité, avec soin, et avec diligence.

(Texte)

Je voudrais aussi, monsieur l'Orateur, adresser un mot de remerciement au vice-président de la Chambre des communes pour

[M. l'Orateur.]

qui j'ai beaucoup d'admiration. J'en ai peut-être encore plus pour la façon dont il dirige les délibérations de la Chambre quand il occupe le fauteuil présidentiel, car il le fait avec une efficacité qui n'a d'égale que sa patience.

Je suis certain que le gouvernement lui réserve encore de grands honneurs.

(Traduction)

J'ai fait une omission à la dernière session et je ne voudrais pas commettre la même erreur maintenant. J'ai oublié de remercier le président du comité. Je suis sûr qu'il ne se formalisera de cet oubli que je veux réparer immédiatement. Je tiens à lui dire que, bien que je n'aie pas accepté sans hésitation certaines des décisions qu'il a rendues au cours d'une session antérieure, je n'ai que des félicitations à lui offrir cette année, surtout pour la façon dont il a dirigé les délibérations du comité au cours de la session. Il a prouvé à la Chambre qu'il comprend le Règlement et qu'il entend l'appliquer avec justice et équité.

Enfin, ceux qui siègent de ce côté-ci de la Chambre veulent, j'en suis sûr, que j'exprime des remerciements particuliers au personnel de la Chambre qui, ces derniers jours a dû travailler fort pour accomplir ses fonctions pendant nos longues heures de séances. Ils se sont bien acquittés de leur tâche et c'est pourquoi je veux exprimer nos remerciements et notre gratitude aux sténographes du hansard et à ceux qui sont chargés de sa publication. Nous avons toujours reçu le hansard à temps le matin. Nous exprimons nos meilleurs vœux de bonnes et agréables vacances à tous les membres de la Chambre des communes.

**M. H. W. Herridge (Kootenay-Ouest):** Monsieur l'Orateur, à toutes les observations qui ont été faites par l'honorable député de Laurier à votre endroit, envers le président du comité, le leader de la Chambre et le personnel, je veux tout simplement ajouter un "ainsi soit-il" général. J'espère que tous les députés utiliseront la période des vacances pour travailler dans l'intérêt général du public du Canada.

**Le très hon. J. G. Diefenbaker (premier ministre):** Monsieur l'Orateur, je désire me joindre à cette manifestation d'amour fraternel pour remercier l'honorable député de Laurier des termes délicats dans lesquels il a exprimé les remerciements de tous à l'adresse de ceux qu'il a nommés. Je veux lui dire aussi à quel point j'apprécie les sentiments qu'il a exprimés à l'égard du secrétaire d'État aux Affaires extérieures (M. Green) qui est sur le point d'abandonner son poste de leader de la Chambre. J'en profite aussi pour dire que l'exemple donné